

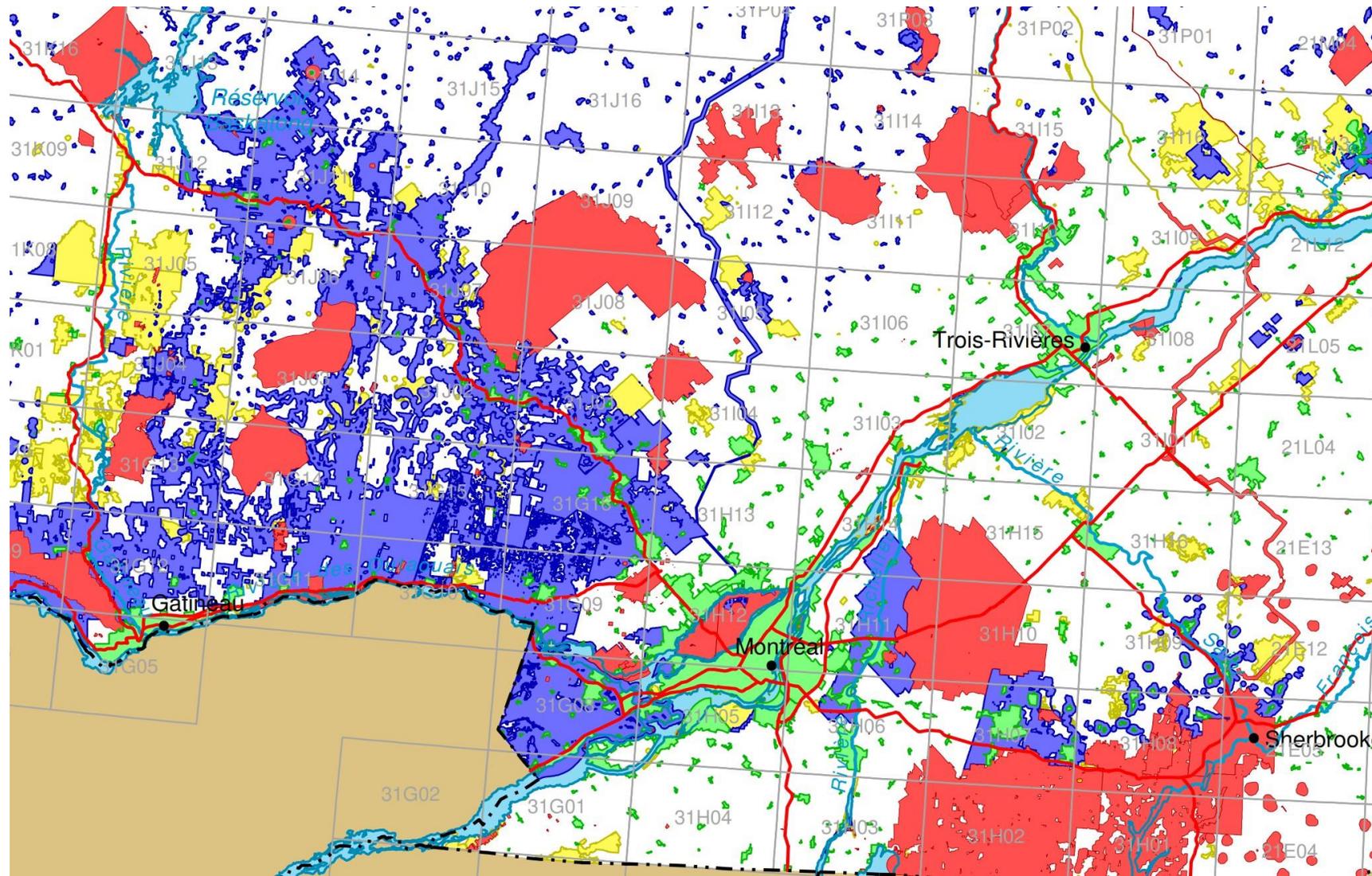
Territoires Incompatibles avec l'Activité Minière



Historique:

- En 2016, le Gouvernement du Québec demande aux MRC de déposer un plan indiquant les zones sur leurs territoires où l'exploitation de mines serait défendue. Ce plan s'intègre au schéma d'aménagement des Municipalités Régionales de Comté (MRC);
- Ces zones sont nommées sur le plan du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles (MERN) comme Territoires Incompatibles à l'Activité Minière (TIAM);
- Le Gouvernement impose par contre des critères ou Orientation Gouvernementale en matière d'Aménagement du Territoire (OGAT);
- Neuf MRC du bas Québec dont Matawinie sont cosignataires d'une demande à Québec de réformer le processus des TIAM car les critères OGAT ne sont pas adaptés à la réalité de leurs milieux, notamment en ce qui concerne la protection du milieu socio-économique, des milieux naturels d'intérêt, de la biodiversité et des préoccupations environnementales émises par la population;

- Plusieurs MRC comme Papineau, Argenteuil, Pays d'en Haut, des Laurentides ont déposé un plan des TIAM, même si ce dernier ne respecte pas les critères OGAT établis, leur permettant ainsi d'obtenir du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles (MERN) une suspension temporaire d'octroi de nouveaux titres miniers sur ces TIAM proposés pour une durée de 6 mois, renouvelable;



Contraintes à l'exploration minière



Majeure
Exploration interdite
Superficie : 20 641 280 ha



Majeure
Périmètre urbanisé
Superficie : 479 681 ha

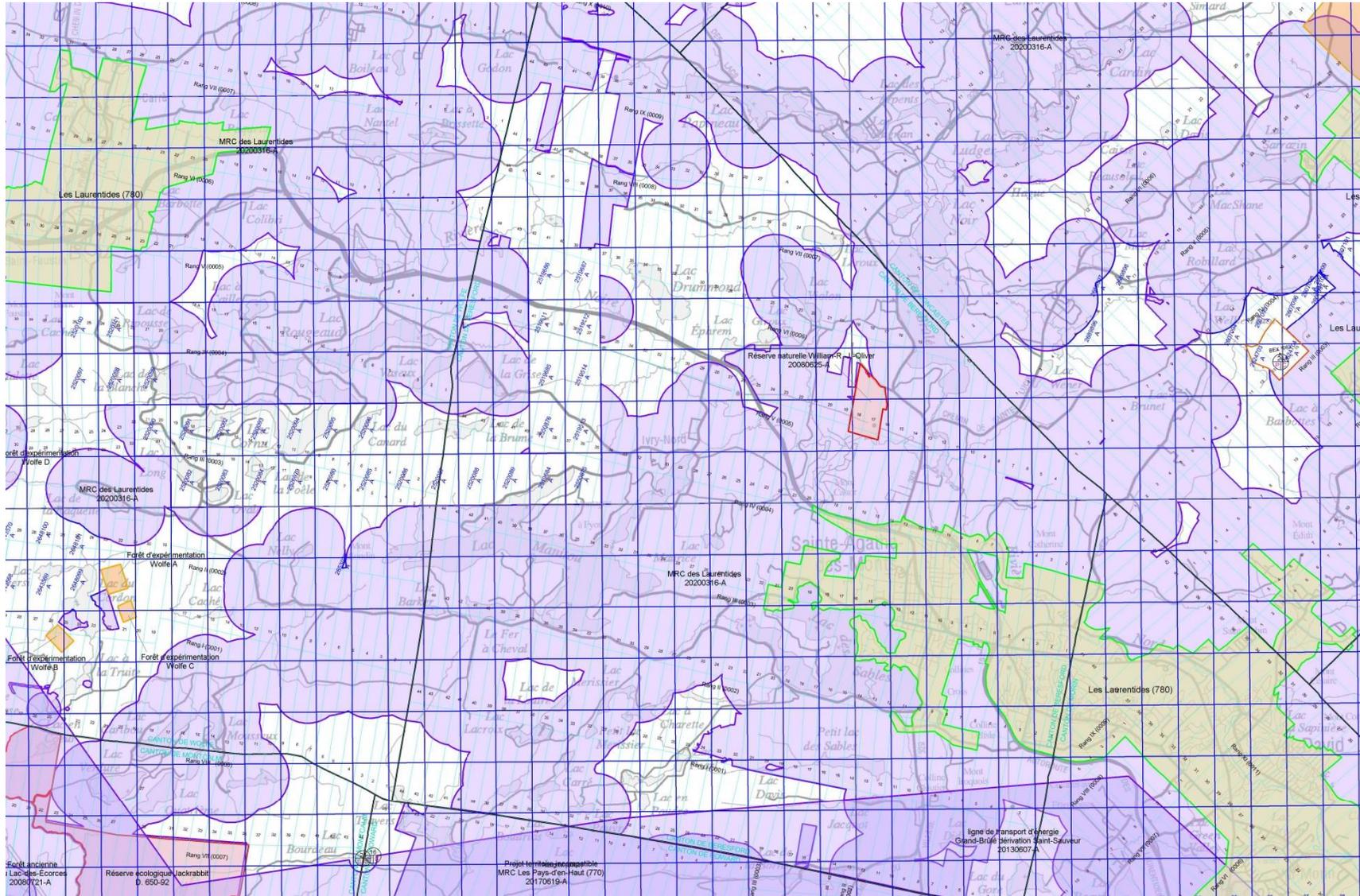


Majeure
Territoire suspendu temporairement
Superficie : 25 171 963 ha



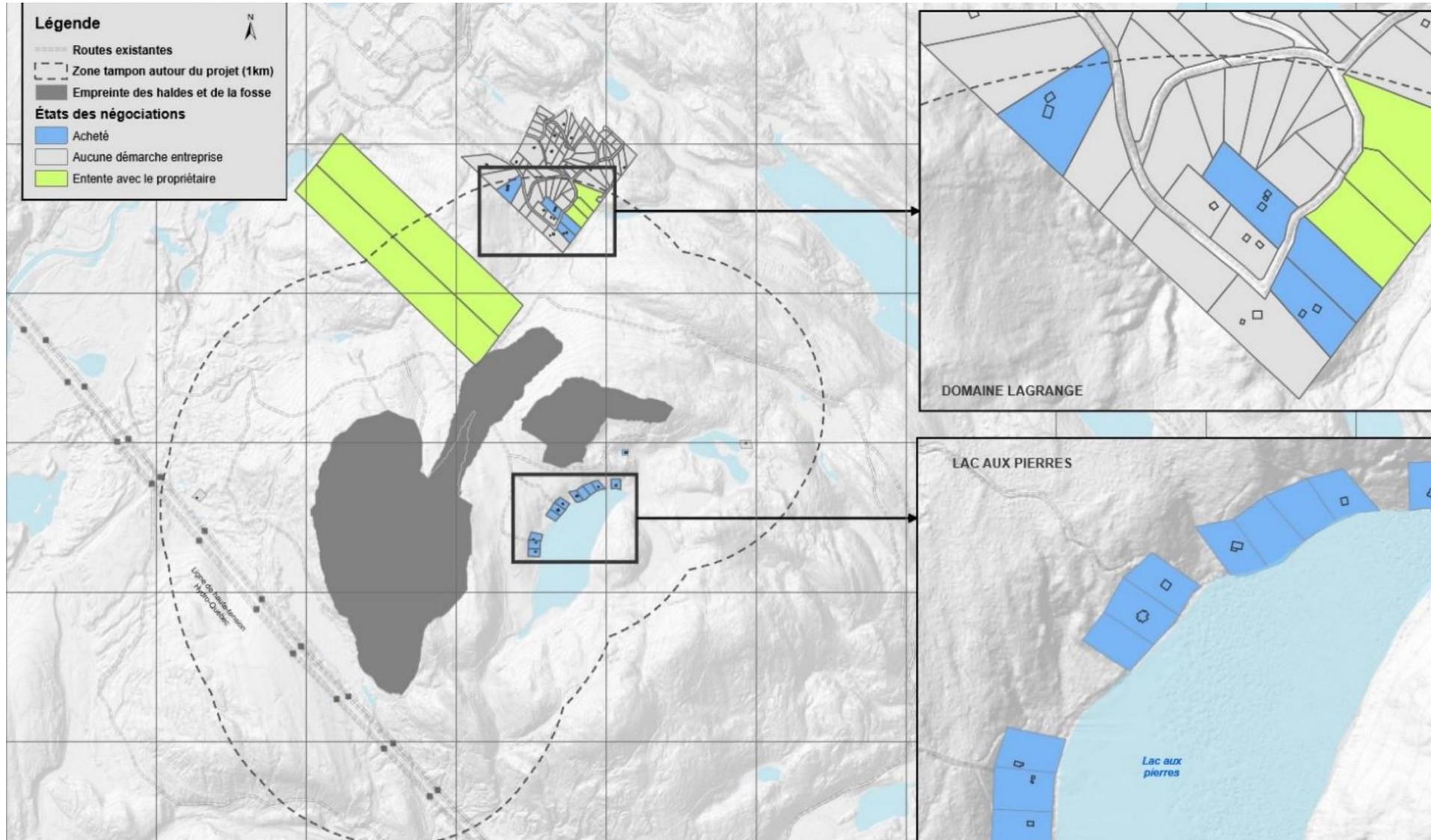
Majeure
Soustraction, arrêté en Conseil
Superficie : 2 897 400 ha

- Sur la carte à plus petite échelle, nous pouvons voir la mise en place de TIAM par la MRC des Laurentides et de celle Des Pays d'en Haut pour protéger l'eau douce, les cours d'eau et les milieux naturels d'intérêt de leurs citoyens. Si un spéculateur inscrit un droit de titre minier (claim), ceci lui donne l'exclusivité d'explorer le sous-sol, aussi bien sur un terrain privé que sur une terre publique. C'est présentement une course car dès qu'un claim est inscrit sur un lot, il ne pourra plus être identifié comme TIAM;

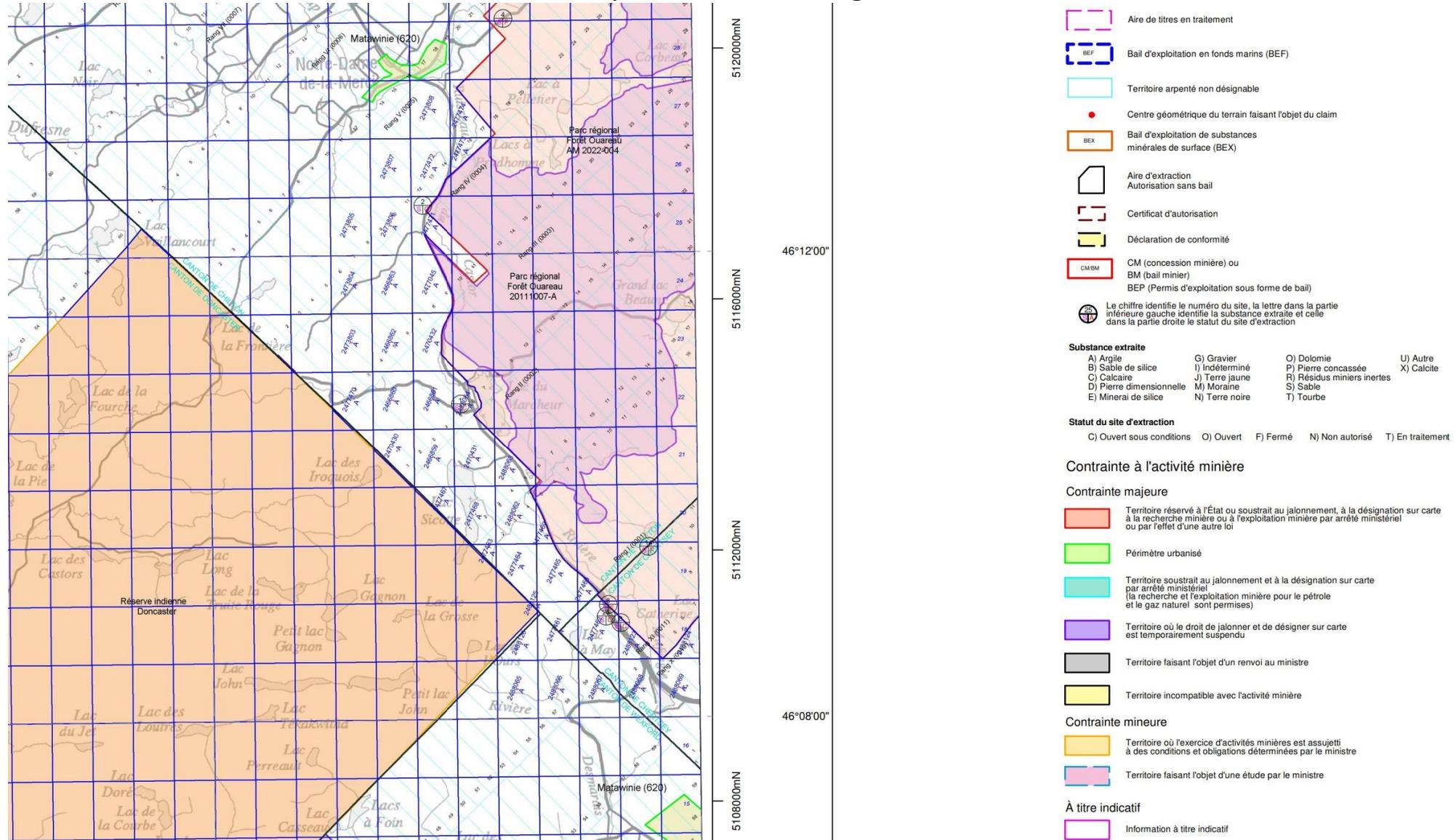


Chaque claim
(jalonnage)=
400m X 400m
ou 40 acres

- À Saint-Michel-des-Saints, la minière Nouveau Monde Graphite (NMG) a débuté la procédure d'expropriation des résidences en villégiature situées à l'intérieur d'une zone de 1 kilomètre de l'exploitation. Le bruit des foreuses, du dynamitage, des concasseurs, du va-et-vient des camions lourds et de la poussière arrêteront-ils aux lignes pointillées?



- Plusieurs nouveaux projets de mines inquiètent les citoyens en milieu de villégiature: la mine de graphite de Mine Lomiko Métal entre le lac Simon et lac des Plages, la mine NMG à Saint-Michel-des-Saint. Des claims déposés aux alentours de la Municipalité de Mont-Blanc (Saint-Faustin) et ceux par la compagnie Québec Lithium inc. de NDM rendent le droit à la quiétude des villageois incertain;



- Le Gouvernement du Québec a mis en place un programme de subventions sans précédent pour encourager les investisseurs étrangers à venir exploiter les minéraux de type stratégique (graphite, lithium, cobalt) et le Gouvernement Fédéral mettra bientôt en place une procédure accélérée pour la mise en exploitation des mines en réduisant le besoin de consultations publiques;



- Le développement des projets miniers devra être concentré sur des projets porteurs qui seront situés dans les territoires les plus favorables à leur développement et mise en œuvre (ex. Malartic);

- La MRC de Matawinie accuse un grave retard dans ce processus, n'ayant présenté aucun plan de TIAM au MERN, ce qui expose notre territoire à une surabondance de claims pour mines futures sans égard au milieu d'implantation (augmentation de 408% du nombre de claims entre janvier 2021 et septembre 2022 pour la MRC de Matawinie);
- Le territoire de Saint-Donat en est un de villégiature et de récréotourisme et il est reconnu officiellement comme Parc Naturel Habité. À ce titre, nous nous interrogeons sur l'atteinte de l'acceptabilité sociale des activités minières et de la compatibilité de ces deux usages.



Nous demandons à la Municipalité de Saint-Donat et de la MRC de Matawinie les actions suivantes:

- 1) Que la Municipalité presse la MRC de Matawinie afin qu'elle dépose un projet de règlement modifiant son schéma d'aménagement pour identifier les Territoires Incompatibles avec l'Activité Minière (TIAM) répondant aux préoccupations et à la protection de la qualité de vie des citoyens, quitte à recevoir un avis de non-conformité en vertu des OGAT présentement établies;
- 2) Que la Municipalité adopte une résolution afin que la MRC de Matawinie établisse avec le MERN un moratoire, de façon urgente, afin que cesse la vague de droits de titres miniers (claims) sur son territoire pendant que la MRC procède à la révision de son schéma d'aménagement avec les TIAM;
- 3) Que la Municipalité de Saint-Donat se positionne clairement, par résolution, contre les projets de mines d'ampleur à ciel ouvert sur son territoire et identifie les zones où seront autorisées les carrières locales de gravier et de sable. À défaut, qu'elle procède à une consultation de sa population sur les activités minières sur son territoire afin de s'assurer de l'acceptabilité sociale.
- 4) Que la Municipalité et la MRC de Matawinie initient ou supportent toutes démarches afin d'abroger l'article 246 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LAU) et/ou de réviser la loi sur les mines pour que le schéma d'aménagement ait préséance sur les claims et que ceux existants se trouvant à l'intérieur de territoires désignés comme incompatibles avec l'activité minière puissent être révoquer.

Mise à jour:

- L'Association pour la Protection et l'Environnement du Lac Archambault (APELA) et l'Association des Résidents du Lac Ouareau (ARLO) se sont joints à la Coalition QLAIM qui représente un regroupement d'environ 80 associations de lacs dans les MRC de Papineau, des Laurentides, d'Antoine-Labelle et de Matawinie.
 - L'objectif de la coalition QLAIM est de donner une voie auprès des instances gouvernementales aux associations membres *menacées par un boom de claims miniers*.

[Coalition QLAIM - Eau Secours](#)

- Une présentation sur les TIAM a été faite au maire et aux conseillers de la Municipalité de Saint-Donat le 17 janvier 2023. Nous leur avons soumis un projet de résolution pour être étudié et adopté par la Municipalité.
- La résolution soumise a été adoptée à l'unanimité à la réunion régulière du conseil municipal le 24 janvier.
- Une importante rencontre de l'UMQ a eu lieu le 26 janvier 2023 à Gatineau ayant comme thème: « *Intégration des activités minières : acceptabilité sociale et cohabitation* ». La Coalition QLAIM ayant tribune à la conférence a fait valoir la problématique de l'activité minière en milieu de villégiature et à vocation récréotouristique. La rencontre a été positive et une résolution de l'UMQ intitulée « *Déclaration pour l'intégration harmonieuse de l'activité minière aux territoires* » qui reprend certaines de nos revendications a été transmise au Gouvernement. (malheureusement pas de moratoire sur les claims minier)

<https://umq.qc.ca/wp-content/uploads/2023/01/declaration-pour-lintegration-harmonieuse-des-activites-minieres-aux-territoires.pdf>

Prochaines étapes:

- Faire une présentation à la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci afin qu'elle définisse sa position face à l'implantation d'activités minières sur son territoire. Que la mairesse et le conseil municipal adoptent une résolution similaire à celle approuvée par la Municipalité de Saint-Donat.
- Le service de l'aménagement et du territoire de la MRC de Matawinie confirme n'avoir eu aucune instruction de la MRC de travailler sur la préparation des TIAM. Une rencontre avec la préfète de la MRC, Mme Isabelle Perreault, devrait être planifiée afin de l'informer de l'urgence d'agir et du préjudice que le retard cause aux citoyens.
- Les associations de lacs devraient se joindre à la Coalition QLAIM afin d'unir nos forces et s'afficher.

[Coalition QLAIM - Eau Secours](#)

